


a

 ACADÉMIE DE RENNES <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine	MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE ENSEIGNANTS 1ER DEGRÉ PUBLIC 2022	Fiche de postes - N°17
			- COORDONNATEUR DE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE - ENSEIGNANT SURNUMÉRAIRE CITÉ ÉDUCATIVE
Division du 1 ^{er} degré - DIV1C			
Courriel : ce.35div1aff@ac-rennes.fr			

COORDONNATEUR DE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

2 postes à temps complet et 4 postes à mi-temps
(voir page 2 – Implantation et quotité)

Modalités de candidatures et entretien

- Lettre de motivation et CV transmis à la DSDEN 35 - Service DIV1C, pour le 06 mars 2023, par courriel sur l'adresse : ce.35div1aff@ac-rennes.fr
- Commission d'entretiens en présentiel ou en distanciel courant mars ou avril – Convocation adressée sur l'adresse courriel académique
- Saisie des vœux dans SIAM 1er degré courant avril 2023

CADRE RÉGLEMENTAIRE DE RÉFÉRENCE

- Refondation de l'éducation prioritaire : circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014
- **Référentiel de l'éducation prioritaire** : <http://eduscol.education.fr/cid76446/referentiel-pour-l-education-prioritaire.html>

MISSIONS

Le coordonnateur a pour rôle de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.

Il agit sous l'autorité fonctionnelle des pilotes du réseau (IEN, chef d'établissement et IA-IPR référent) qu'il assiste dans leur mission de pilotage du réseau.

PRINCIPALES MISSIONS

- Préparer, organiser la mise en œuvre des décisions du comité de pilotage de réseau avec l'IEN, le chef d'établissement et l'IA-IPR référent.
- Mettre à jour les données relatives au pilotage du réseau dont le tableau de bord.
- Faciliter l'animation et la coordination du réseau en impulsant des dynamiques, en suscitant l'innovation et en contribuant aux liens entre le 1er et le 2nd degré.
- Assurer la cohérence, la coordination et le suivi des dispositifs partenariaux mis en place sur le réseau.

COMPÉTENCES REQUISES

- Connaissance des spécificités de l'éducation prioritaire.
- Connaissances générales du fonctionnement de l'institution scolaire et de l'administration.
- Bonnes aptitudes à la communication orale et écrite.
- Aptitude au pilotage de projets et à l'innovation.
- Capacités d'analyse et de synthèse.
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte et tableur, web...).

RECRUTEMENT

Pour les postes à temps complet	Voir ci-après -> Lettres de motivation et CV sur l'adresse mail : ce.35div1aff@ac-rennes.fr	Saisie des vœux dans SIAM 1er degré	Nomination à titre définitif
Pour les postes à mi-temps	Voir ci-après -> Lettres de motivation et CV sur l'adresse mail : ce.35div1aff@ac-rennes.fr	Pas de saisie des vœux dans SIAM 1er degré	Nomination par délégation. L'enseignant reste titulaire du poste détenu à titre définitif

Les personnels assurant actuellement ces missions à mi-temps par délégation seront reconduits en 2023/2024, sauf demande contraire de leur part.

En cas de vacance de poste, les nouveaux candidats seront convoqués à un entretien devant une commission.

Implantation et quotité des postes

REP concernés	Localisation administrative des postes	Circonscriptions
REP RENNES Collèges ROSA PARKS et CLOTILDE VAUTIER	RENNES E.E.PU GUYENNE	RENNES OUEST
REP+ RENNES Collèges HAUTES OURMES et BINQUENNAIS	RENNES E.E.PU VOLGA	RENNES SUD
REP DOL DE BRETAGNE (1/2 poste) –	PAYS MALOUIN - siège Circonscription IEN	PAYS MALOUIN
REP RENNES Collège Chalais (1/2 poste) –	RENNES E.E.PU JACQUES PRÉVERT	RENNES CENTRE SUD
REP SAINT-MALO (1/2 poste)	SAINT-MALO VILLE - siège Circonscription IEN	SAINT-MALO VILLE
REP VAL COUESNON (ex secteur de TREMBLAY) (1/2 poste)	VAL COUESNON (ex TREMBLAY) Collège Pierre Perrin	FOUGÈRES

Modalités de candidatures et entretien

- Lettre de motivation et CV transmis à la DSDEN 35 - Service DIV1C, pour le 06 mars 2023, par courriel sur l'adresse : ce.35div1aff@ac-rennes.fr
- Commission d'entretiens en en présentiel ou en distanciel courant mars ou avril 2023 -- Convocation adressée sur l'adresse courriel académique
- Saisie des vœux dans SIAM 1er degré courant avril 2023

CADRE RÉGLEMENTAIRE DE RÉFÉRENCE

- Refondation de l'éducation prioritaire : circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014
- Référentiel de l'éducation prioritaire : <http://eduscol.education.fr/cid76446/referentiel-pour-l-education-prioritaire.html>
- Création de la cité éducative dans le quartier du Blosne le 11 septembre 2019 <http://www.ac-rennes.fr/cid144852/rennes-labellisee-cite-educative-pour-le-quartier-du-blosne.html>

MISSIONS

L'enseignant surnuméraire a pour rôle de contribuer à la réussite de tous les élèves scolarisés dans les écoles du territoire de la Cité Éducative (groupes scolaires Guillevic/Wallon, Volga, Torigné, Pascal Lafaye et Léon Grimault), aux côtés des enseignants de ces groupes scolaires et en articulation avec les enseignants spécialisés, les interlocuteurs de la communauté éducative et les partenaires de l'école.

Il agit sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN de la circonscription de Rennes Sud, en concertation avec les directrices et directeurs concernés et la coordonnatrice Cité Éducative.

PRINCIPALES MISSIONS

- Développer des projets de co-intervention avec les enseignants afin de développer les compétences orales et écrites des élèves ainsi que des notions fondamentales en mathématiques
- Utiliser le numérique au service des apprentissages (notamment des outils comme le TNI, les web TV et Web Radio, ENT Beynelu, applications numériques au service de la différenciation ...)
- Valoriser et mutualiser « les bonnes pratiques » et l'innovation au sein des écoles de la cité éducative
- Favoriser la connaissance et l'appropriation par les familles et les partenaires de ce qui se passe au sein de la Cité Éducative.

COMPÉTENCES REQUISES

- **Connaissance des spécificités de l'éducation prioritaire.**
- Connaissances actualisées en didactique des disciplines en français et en mathématiques.
- Bonnes aptitudes à la communication orale et écrite et à la coopération avec des pairs
- Appétence pour la recherche, l'impulsion de projets dans les classes (impliquant des apprentissages fondamentaux), et le suivi des progrès des élèves.
- **Maitrise de l'outil informatique (traitement de texte et tableur, web...)**

Pour toute précision, prendre contact avec Mme l'IEN de la circonscription de RENNES SUD (ce.ien35.renessud@ac-rennes.fr)